

Bulletin municipal



Liste des annonceurs

La rédaction du bulletin municipal tient à remercier les annonceurs qui, par leurs contributions, ont facilité sa réédition.

MULLER René



**CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE
BARDAGE**

NEUVILLERS-SUR-FAV
88100 SAINT-DIE
03 29 57 73 67
06 07 19 68 89
06 19 08 78 54

Electricité générale

Eclairage public

SAS GERARD Daniel

52 impasse des patis - 88100 Sainte-Marguerite
sas.gerard.daniel@orange.fr

Franck 06 81 99 37 12 / Bruno 06 75 56 44 08

SARL HYDR'EAU SERVICES



CANALISATIONS - EAU POTABLE
MAINTENANCE RESEAUX D'EAU
RECHERCHE DE FUITES
ASSAINISSEMENT

Régis SALVADOR
Gérant
06 09 64 07 69

BP 15 - ZI de la Gare. Tél. 03 29 50 44 66
88230 FRAIZE Fax 03 29 50 44 65

M M A

Lionel HATTON
Agent Général Exclusif MMA

3 rue d'Amérique - BP 33 88103 SAINT-DIE-DES-VOSGES Cedex
Tél. 03 29 56 22 33 - Fax 03 29 56 06 58
Email: lionel.hatton@mma.fr

3 rue de l'Hôtel de Ville 88400 MOYENMOUTIER
Tél. 03 29 63 68 89 - Fax 03 29 63 68 71
N°ORIAS 07 004 191 - www.orias.fr

Colroy Carrelage
Patrick SCHLEE
Carrelage Faïence Chape
03 29 51 27 75
06 29 18 81 93



1, chemin de la Tanière 88490 COLROY-LA-GRANDE

AGROVOSGES SARL



Engrais organiques
Amendements organiques pour jardin et plantation
Arbustes
Terreux
Ecorces calibrées
Compost

Granulés bois
Paillage minéral
Sel de déneigement
Desherbants
Aliments pour chiens chats
Big bag - sacs - vrac

373, route de Bertrimoutier 88100 NEUVILLERS/FAVE
Tél. 03 29 57 70 55 rajha@wanadoo.fr



SARL KUNTZ-COLNAT
CHARPENTE COUVERTURE

" LAYGOUTTE "
88520 BERTRIMOUTIER

Tél. : 03 29 57 72 08 - Fax : 03 29 51 74 49
E-mail : kuntzcolnat@free.fr

SOMMAIRE

Liste des annonceurs	- page 2
Le mot du maire	- page 4
Les comptes-rendus des réunions du Conseil municipal	- page 5
Informations - état civil - bienvenue	- page 6
Informations administratives	- page 7
Parlons budget	- page 10
Tradition de Pâques	- page 12
Fête des voisins de Bonipaire	- page 13
Troc plantes de printemps - âge	14
Un peu d'histoire	- page 15
Les reconnaissez -vous	- page 18
Activité des associations	- 20
Restauration de l'ancienne horloge de l'église	- page 21
Avis de recherche	- page 22
Le coin des poètes	- page 24
Les petit trucs d'Annie...	- page 25
Le coin des gourmets	- page 25
Le coin des philosophes	- page 26
La communauté d'agglomération	- page 27
Informations pratiques	- page 28
Toponymie de Bertrimoutier	- page 29

Mentions légales

Directeur de la publication : Christian LEMERCIER

Comité de rédaction : Martine IUNG, Annie TANCHETTE, Jacques NICOLLE, Claude MAURICE.

Photographies : Christian LEMERCIER,

Reproduction : Mairie de Bertrimoutier

Nous remercions toutes les personnes ayant participé à l'élaboration de ce bulletin.

Le mot du Maire

Chères Bertrimonastériennes, chers Bertrimonastériens,

Je suis heureux de vous retrouver pour ce désormais traditionnel moment de communication qui me permet de vous faire part de l'évolution du travail communal, syndical et intercommunal, de l'actualité villageoise, le tout agrémenté de quelques rubriques laissées à l'initiative de notre comité de rédaction.

Avec ce bulletin est joint un petit questionnaire, pour lequel je vous demande de consacrer quelques minutes. Il s'agit, après un nombre conséquent de numéros, de renseigner le comité de rédaction sur l'accueil que vous réservez à notre bulletin, sur l'appréciation que vous en avez, dans le seul but d'en améliorer la pertinence. Vos remarques seront les bienvenues.

Parmi les objectifs inscrits au plan d'action 2017 :

- l'un a été reporté: l'aménagement du parking derrière la mairie ;
- d'autres sont engagés : l'aménagement du site du sacré Cœur, rénovation d'une cuisine de la résidence, l'optimisation du service de l'eau, l'aménagement de la mairie dans le cadre de l'agenda d'accessibilité aux personnes handicapées ;
- enfin le gravillonnage de la route de Combrimont est quasiment terminé.

Notre village s'est paré de fleurs avec l'arrivée des beaux jours, et je ne fais pas ici référence au seul travail de la commune dont vous pouvez apprécier la qualité mais également à chacune et chacun d'entre vous qui embellissez vos extérieurs de maison avec un réel succès et qui concourez ainsi à l'embellissement du village ce qui me vaut parfois les félicitations de quelques concitoyens, de quelques voyageurs inconnus et même d'élus locaux voire nationaux !

Mon intention de limiter la vitesse à 70 km/h sur la RD 23 entre le Giron et le centre se heurte toujours à un refus des autorités compétentes qui proposent, elles, une limitation quasi générale à 50 km/h sur ce tronçon ce qui pose quelques problèmes. Les débats ne sont pas clos sur ce dossier qui mérite d'être encore étudié.

La fête du village approche, comme les années précédentes, elle sera organisée par la Commune et les Gais Lurons - toutes les bonnes volontés peuvent se faire connaître – vous êtes tous cordialement invités au verre de l'amitié qui sera pris à 11h30.

Bonne lecture

Compte-rendu des conseils municipaux

Conseil municipal du 14 mars 2017

Le conseil municipal, sollicite des aides pour l'ensemble des travaux de mise en conformité selon les prescriptions de l'Agenda D'Accessibilité Programmé approuvé par décision préfectorale du 08 Décembre 2016 (bâtiment Mairie) ; autorise le maire à entreprendre les études et les travaux correspondants.

Vu l'état de la voirie communale endommagée pendant l'hiver, le conseil municipal sollicite une aide auprès du Conseil Départemental ou auprès de tout autre organisme pour les travaux de réfection ; autorise le Maire à entreprendre les études et les travaux correspondants.

Conseil municipal du 14 avril 2017

Le conseil municipal prend connaissance de la création de l'association intercommunale de « A la bonne entente ». Cette dernière sollicite une demande de subvention. (Les personnes membres de l'association s'étant retirées) Après en avoir délibéré, une subvention exceptionnelle de démarrage de 100 € lui est attribuée.

Conseil municipal du 2 juin 2017

Le Conseil municipal a approuvé l'adhésion au SDANC de la communauté de communes Mirecourt Dompaire et adopté le rapport relatif au prix et à la qualité du service de l'eau 2016.

Conseil municipal du 6 juillet 2017

Le Conseil municipal a approuvé :

- le projet d'aménagement du site du Sacré Cœur (aménagement d'une zone humide, table d'orientation, chemin d'accès, tables...) Ce projet est commun avec la commune de Combrimont ;
- le projet de transformation de l'ancienne salle de classe en salle du conseil, opération menée dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité des lieux publics ;
- le projet de réhabilitation d'une cuisine de la résidence des Aulnes.

Le Conseil municipal a autorisé la mise en vente du bâtiment 11 rue de l'église au prix de 130 000€.

Informations

Heures d'ouverture de la mairie Lundi de 15h à 17h00 Jeudi de 15h00 à 17h00 Samedi de 09h00 à 11h30 Tel :03 29 51 75 84 mairie.bertrimoutier@wanadoo.fr site internet www.mairie-bertrimouier.fr	le Maire 06 85 56 58 88 Christian.lemercier836@orange.fr 1 ^{er} adjoint C Maurice 06 85 66 23 33 2 ^{ème} adjoint D Villemain 06 70 76 46 52	Le Maire est à votre disposition le samedi matin de 9h30 à 11h30 ou sur rdv en semaine
--	---	--

Etat civil

Naissance

Naissance de MaryLou Durand le 16 juin 2017 de James Libérale et Charlotte Durand

Le Maire, le Conseil municipal et les personnels communaux adressent leurs félicitations aux heureux parents

Vœux de bienvenue dans la commune

Le Maire, le Conseil municipal et les personnels communaux souhaitent la bienvenue dans la commune à :

M David Maury, Mme Elisabeth Voinson et leurs enfants Cassandra et Mattéo.

Bibliothèque de Combrimont

Madame le Maire de Combrimont vous informe que la bibliothèque municipale, située à côté de la mairie, est ouverte aux habitants de Bertrimoutier. N'hésitez pas à vous y rendre, de très nombreux et variés ouvrages vous y attendent.

La boîte à lire communale

RAPPEL : la boîte à lire communale est à votre disposition sur le parking derrière la mairie.

Informations administratives

Coordonnées du SIVU scolaire.

Les coordonnées du SIVU scolaire Bertrimoutier - Combrimont - Neuvillers sur Fave - Raves sont les suivantes :

Adresse : 1251, rue de la Mairie 88520 RAVES

Téléphone : 03 29 57 36 04 Permanence le mercredi de 08h30 à 11h30

Les parents d'élèves, le SIVU, le Conseil d'école et l'inspection académique ont validé

LE RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS : 8 h 30 – 12 h 00 13 h 30 – 16 h 00

Mise en service du réseau mobile très haut débit de quatrième génération Orange.

La bande de fréquence qui sera utilisée étant voisine de celles utilisées par la télévision numérique terrestre (TNT), les émissions 4G sont susceptibles de générer ponctuellement des perturbations de la réception de la TNT.

Dans ce cadre l'agence nationale des fréquences a mis en place un centre d'appel avec pour numéro le **0 970 818 818 (prix d'un appel local) pour le signalement des dysfonctionnements.**

La résolution des perturbations effectivement occasionnées par la mise en service des émetteurs 4G sera prise en charge par Orange.

Visite insolite.

Le Syndicat mixte pour la gestion des déchets ménagers des Vosges (SMD) organise pour le grand public des visites du centre de tri des déchets recyclables d'Epinal les 5, 12, 19 et 26 juillet 2017.

Découvrez l'envers du décor du centre de tri des déchets recyclables !

Informations et réservations : smd.vosges.fr ou 03 29 34 93 33

Parc naturel régional des ballons des Vosges : appels à projets 2017, soutiens aux initiatives citoyennes.

Vous êtes un habitant, un collectif de citoyens, une association.

Votre projet est un échange de savoir-faire, de compétences en lien avec les ressources locales, il favorise de nouvelles rencontres entre nouveaux et anciens habitants, entre les générations ?

Si votre budget est inférieur à 5000 €, le projet peut être soutenu techniquement et/ou financièrement : 80 % maximum des dépenses dans la limite de 2000 € par projet.

Téléchargez le règlement et le dossier de candidature ; www.parc-ballons-vosges.fr/agir/les-actions/categories/lien-social

Secrétariat du Parc 03 89 77 90 20

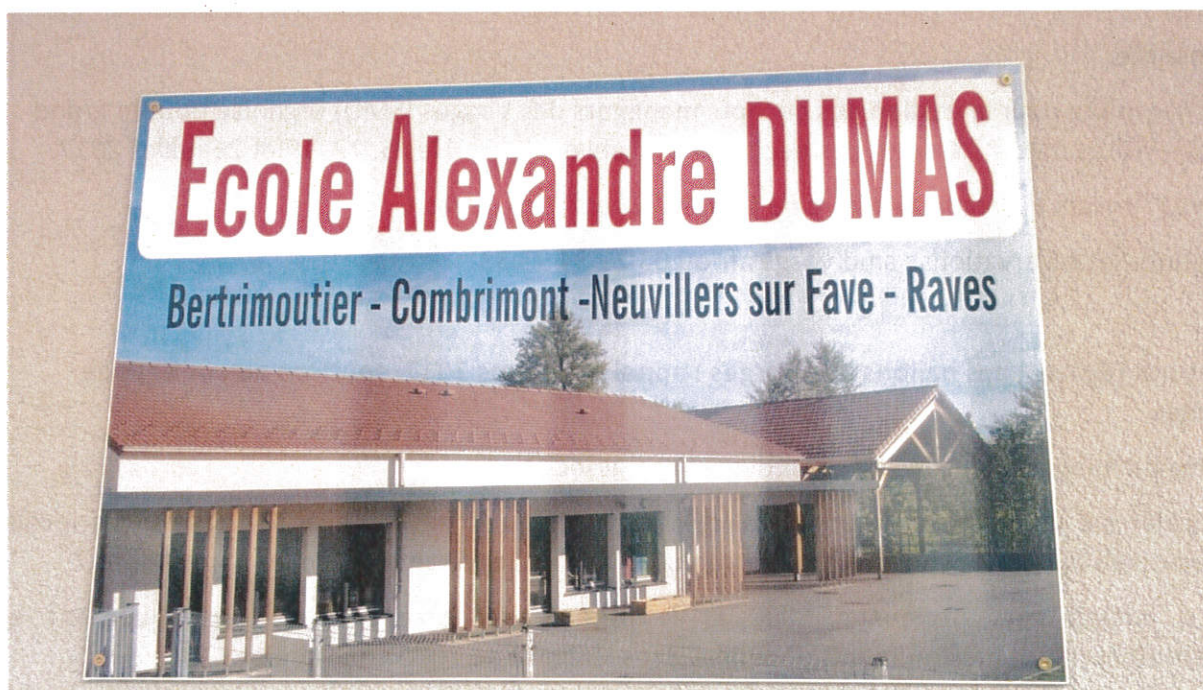
Région Grand Est agence territoriale Epinal : inscription cartes de transport scolaire rentrée 2017/2018

La campagne d'inscription aux cartes de transport scolaire pour la rentrée prochaine a débuté le 1^{er} juin 2017. Tous les collégiens et lycéens devant emprunter les réseaux LIVO ou TER pour se rendre à leur établissement scolaire doivent procéder à leur inscription sur le site simplicim-lorraine.eu/88 rubrique transport scolaire avant le 23 août 2017. Au-delà de cette date, si la demande n'est pas justifiée par un motif recevable par le règlement des transports scolaires, la famille s'expose à une pénalité financière.

Baptême du regroupement pédagogique Bertrimoutier, Combrimont, Neuvillers sur Fave et Raves.

En présence de la Présidente du SIVU scolaire Mme Annette Roderstroff, des Maires des quatre communes, du corps enseignant et des élèves, le regroupement pédagogique de Bertrimoutier, Combrimont, Neuvillers sur Fave et Raves a reçu le nom d' « Alexandre Dumas »

Il est toujours difficile d'attribuer un nom à une école, surtout quand cette école appartient à quatre villages. Différents noms furent tour à tour évoqués puis écartés pour enfin retenir la proposition de Martine Jung : « Alexandre Dumas ». C'est en pensant aux Trois Mousquetaires qui, comme chacun sait, étaient en réalité quatre (Athos, Porthos, Aramis et d'Artagnan) et par analogie avec nos quatre communes que le nom d'Alexandre Dumas fut proposé et adopté à l'unanimité. Par ailleurs, n'est-il pas plus belle devise à proposer à nos enfants que celle des Mousquetaires « tous pour un, un pour tous » symbole de solidarité réciproque entre l'individu et le groupe. Gageons que les enfants sauront la faire vivre.

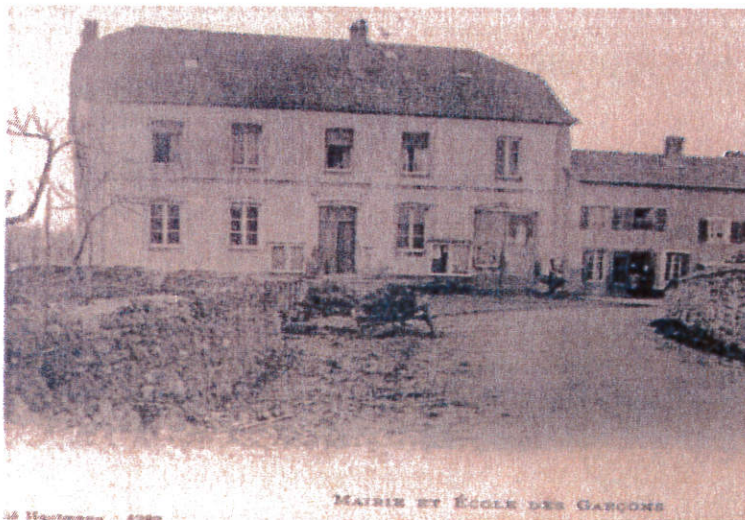




Les élèves attentifs au diaporama qu'ils avaient eux-mêmes préparé.

A partir de 1825, il y a eu à Bertrimoutier une "école aux deux sexes", c'est à dire une école mixte, accueillant les filles et les garçons.

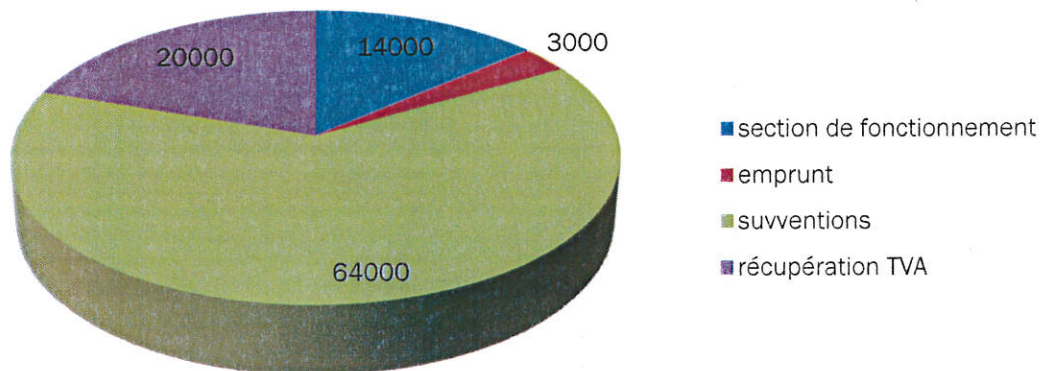
Les enfants de Raves et de Combrimont devaient faire le chemin à pied chaque jour pour venir également dans cette école.



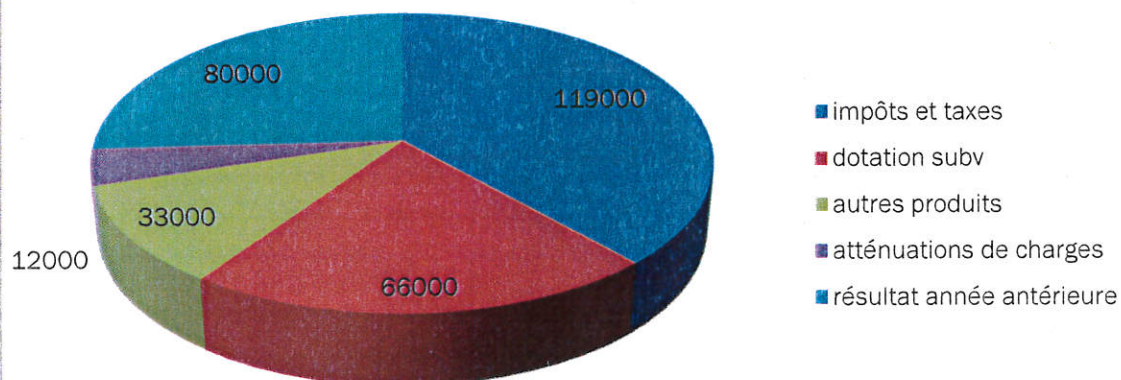
- En 1864 a été construite l'école mairie de Bertrimoutier. Elle a été tout d'abord une école de garçons, alors que l'ancien bâtiment devenait l'école des filles.
- Cette école n'a pas de clocheton, car les clochetons se trouvent uniquement sur les écoles de hameaux ou d'autres localités dépourvues d'églises.
- Pendant la première guerre mondiale, le village de Bertrimoutier a été menacé par les bombardements. L'école a été fermée et les élèves ont été scolarisés à Combrimont.

Parlons budget 2017

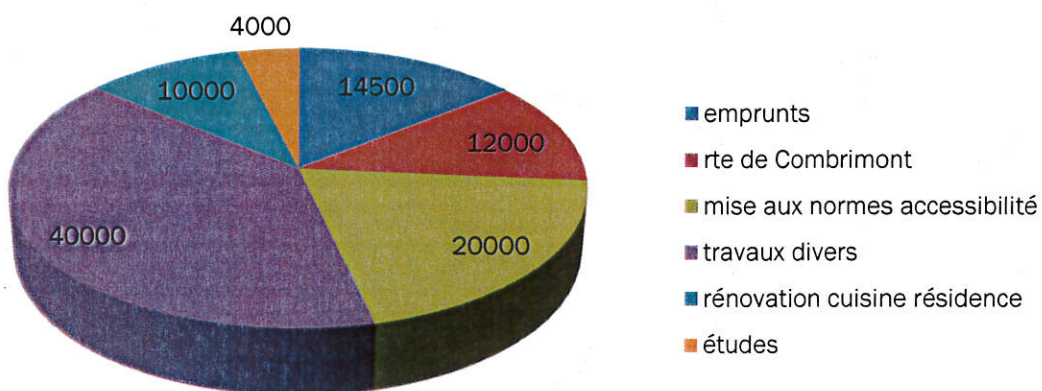
recettes d'investissement



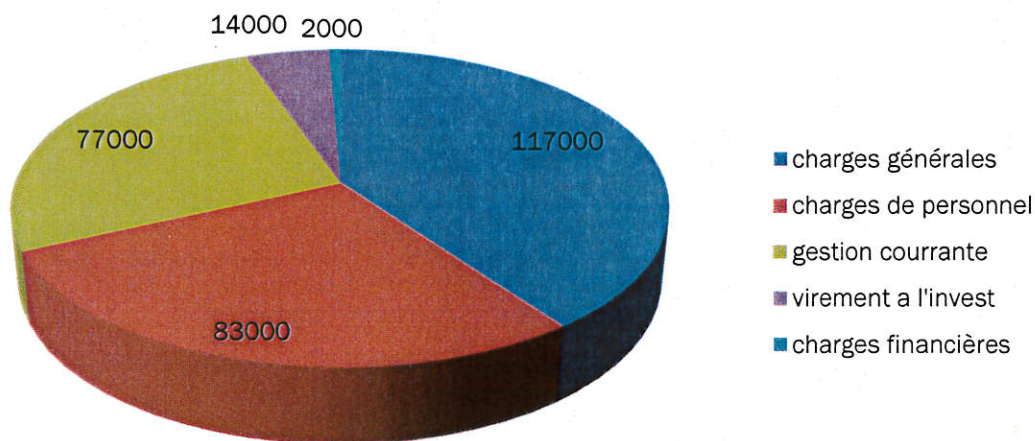
Recettes de fonctionnement



dépenses d'investissement



dépenses de fonctionnement



Bienvenue à Bertrimsatier

La tradition de Pâques



Fête des voisins de Bonipaire, cru 2017...

Reprenant le modèle 2016, année de son lancement, la fête des voisins de Bonipaire avait été fixée pour cette fois le samedi 3 juin, en fin de printemps, comme le veut la tradition. Elargie au voisinage proche, au bénéfice de ceux qui se sentent par proximité autant bonipairois que « centristes » (on ose?) ou même ravinois, elle a rassemblé 35 concitoyens de tous âges en bordure du CD23, dans la prairie mise à notre disposition par Anne Girot. On s'est bousculé joyeusement autour des tables généreusement garnies, devant salades, grillades, tartes et desserts multiples, kéfir (ça se fait toujours, oui!), bière artisanale (s'il vous plaît!) -tout fait maison- sous les chapiteaux, bien à l'abri du soleil ardent... et de la pluie rafraîchissante qui s'est annoncée en abondance pour le dessert.

Un bien agréable moment qui a permis à tous de mieux se connaître s'il en était encore besoin, d'échanger sur l'air du temps dans la bonne humeur avant de se donner rendez-vous pour l'édition 2018 avec de nouvelles idées.



Le troc 'plantes de printemps



Au mois de mai, le troc plantes a eu lieu à l'intérieur, puisque la pluie était à l'ordre du jour. Malgré le mauvais temps, quelques amateurs se sont retrouvés et ont très amicalement partagé boutures, graines, vivaces mais malheureusement pas de replants de légumes, car le gel avait sévi. En octobre, une journée d'échanges sera reconduite. Venez nombreux, l'ambiance est très conviviale. En attendant cet été et au début de l'automne, vous pouvez préparer des boutures de vos plantes, de vos géraniums et autre pots, ramasser vos graines, diviser et ensuite proposer le trop-plein à d'autres amateurs qui sauront entretenir la chaîne. Si vous n'avez rien d'autre en échange, ces passionnés seront heureux de vous les offrir. Tout est question de partage...

Un peu d'histoire : les monuments aux morts 1914 – 1918

C'est à la suite de la guerre de 1870 que les premiers monuments aux morts sont apparus. L'expression " monuments aux morts " s'applique aux édifices érigés par les collectivités territoriales - le plus souvent les communes - pour honorer la mémoire de leurs concitoyens " morts pour la France ", sauf dans les départements d'Alsace et de Moselle où, pour des motifs historiques, cette notion est remplacée pour la guerre de 1914-1918 par celle de " morts à la guerre ".

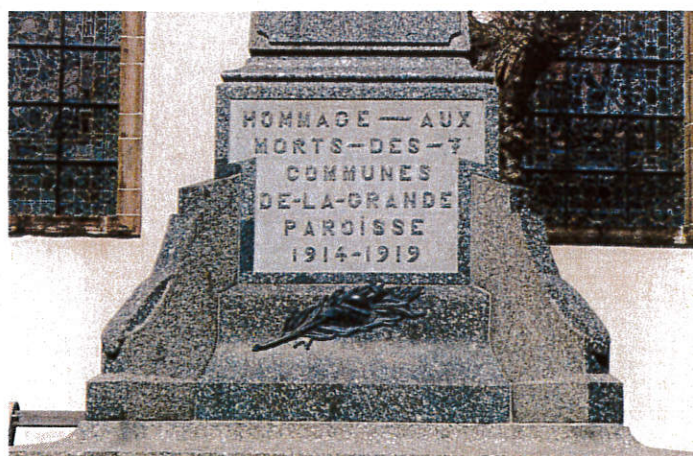
Les monuments aux morts de la première guerre mondiale sont pour la plupart des biens communaux et relèvent comme tels de la compétence des municipalités. A l'origine, la fonction de ces édifices a été de rassembler la population autour du souvenir des citoyens des différentes communes morts pour la France.

Ces monuments font partie de la vie de chacune des communes, la liste des noms gravés témoigne du lourd tribut payé par chacune d'entre elles. Ces monuments sont naturellement le lieu des cérémonies commémoratives du 11 Novembre 1918, date de signature de l'armistice.

Lieux de mémoire, les monuments aux morts ont souvent été édifiés à proximité des églises, des cimetières et des mairies des villages.

Erigés au début des années 1920 les monuments aux morts devaient nécessairement faire l'objet d'une délibération du conseil municipal qui inscrivait la dépense au budget de la commune. A Bertrimoutier, deux délibérations furent nécessaires, le montant inscrit initialement s'avérant insuffisant.

Comme vous le savez le monument aux morts situé sur la commune de Bertrimoutier est commun aux sept communes de la Grande Paroisse, il en porte d'ailleurs l'inscription :



Le monument aux morts des sept communes de la Grande Paroisse a la forme d'un obélisque (type de monument le plus souvent choisi qui symbolise l'essor de l'âme vers le ciel) sur lequel sont gravés les noms des soldats morts pour la France au cours du premier conflit mondial.

L'obélisque est surmonté d'une urne funéraire (symbole de la mort).

La croix de guerre est gravée au sommet de l'obélisque (médaille qui récompense les soldats).

Une palme est déposée au pied (la palme rappelle la mort, on la déposait sur les cercueils).

Quatre obus de 380 viennent délimiter l'emplacement du monument (ils peuvent rappeler l'importance de l'artillerie pendant le conflit).



Bienvenue à Bertrimaotier

Les reconnaissez-vous



De gauche à droite et de haut en bas :

Ondina Machado, Marie-Pierre Gramain, Jean-Claude Toussaint, Loic Manigaud, Sophie Michel, Martial Neige, Etienne Hubert.

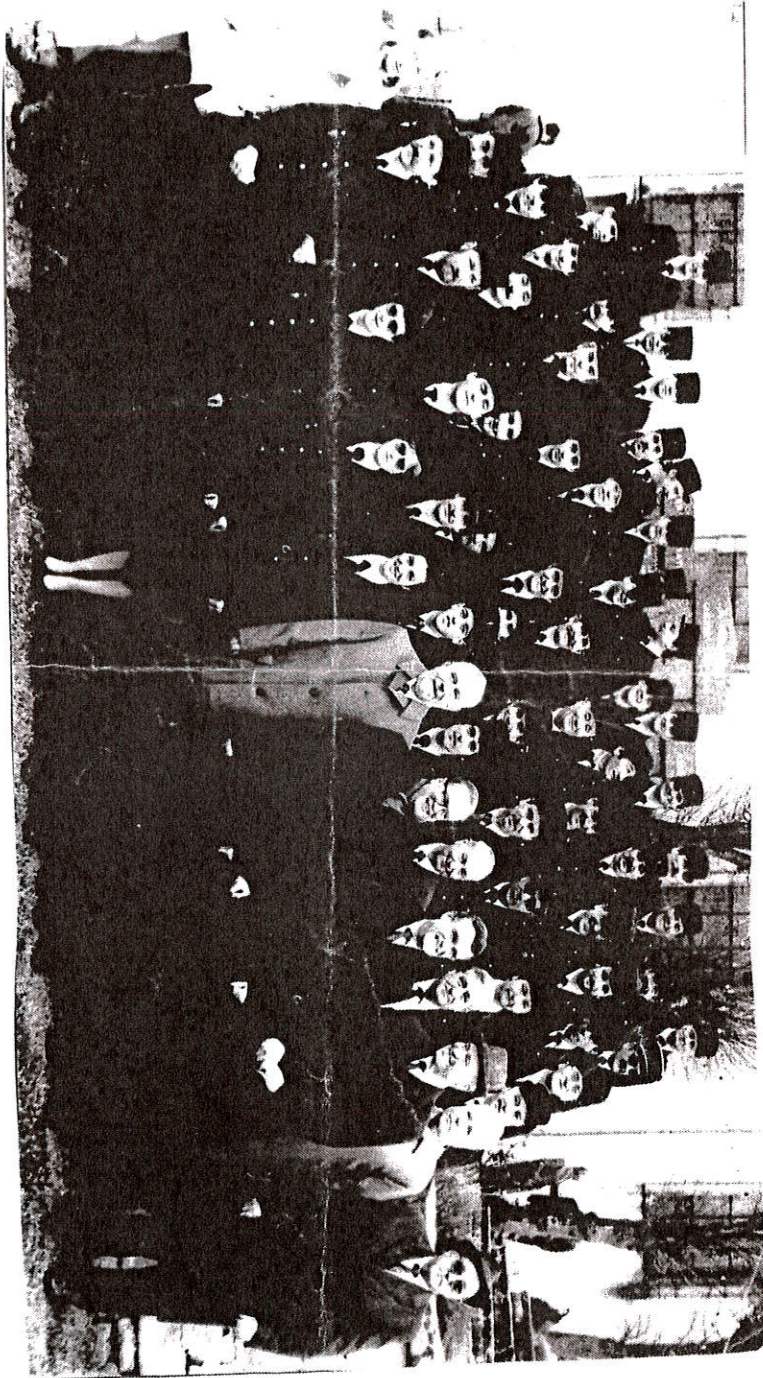
Olivier Charton, David Batteux, Pascal Perrotey, Corinne Weisrock, Eric Coinchelin, Jean-Pierre Gerard, Marie Mangel, Lidia Alves

Sandrine Briswalter, Carine Zint, Jeanne-marie Zint, Damaris Urfer, Etienne Urfer

Sous l'œil attentif de Monique Daverio

Les reconnaissez-vous

Réponse dans le prochain bulletin



Bien vivre à Bertrimoutier

Rénovation de l'ancienne horloge de l'église

Avant....



Après



Bien vivre à Bertrimoutier

Il aura fallu plus de 300 heures de travail à M Gérard Mangel pour obtenir cette métamorphose. Gérard Mangel n'en était pas à son premier coup d'essai puisqu'il avait au préalable rénové les horloges des églises de La Croix aux Mines et de Ban de Laveline, c'est d'ailleurs comme cela que nous avons entendu parler de lui...

L'horloge de l'église de Bertrimoutier a été démontée pièce par pièce puis nettoyée complètement jusqu'à lui redonner l'éclat du neuf. Les pièces usées ont été réparées et les éléments du socle ont été repeints dans le respect des couleurs d'origine avec une peinture adaptée. Puis l'ensemble a été remonté patiemment. Il restait à vérifier l'état de marche...quelques tours de manivelle...un peu d'élan sur le balancier...et le mécanisme d'horlogerie reprit vie avec perfection.

Bravo et merci M Gérard Mangel.

Nos remerciements vont également à Madame Fossati qui a effectué les travaux de peinture Gérard nous a avoué ne pas avoir les doigts assez souples et précis pour cela.

Merci également à Monsieur Drouant qui nous a confectionné un beau support en chêne.

Quand vous irez rendre visite à cette horloge, essayez de vous situer il y a un peu plus d'un siècle et imaginez la vie du village rythmée au son des cloches actionnées par l'horloge

Activités des associations

Association à la bonne entente

L'association à la bonne entente organise le 16 juillet 2017 sa journée pétanque à partir de 9h30 sur le terrain derrière la mairie. Au programme de cette journée placée sous le signe de la détente :

Partie de pétanque (5€ la doublette) repas de midi, buvette et buffet.

Venez nombreux soutenir cette première manifestation de cette nouvelle association « bertricombrimontaise » créée en avril 2017 par les habitants des communes de Bertrimoutier et de Combrimont . Elle a pour but de tisser un lien associatif intercommunal et de proposer des activités de loisirs et culturelles.

L'Association est ouverte à toutes les personnes qui veulent y adhérer ou participer à ses activités. Contacter Jean Paul WEINMANN 03 29 51 78 77 ou 06 47 38 86 05.

Association des Gais Lurons

Le 21 mai 2017 la **marche des Gais Lurons** a connu le succès habituel. Des rencontres insolites ont jalonné son parcours, clin d'œil à l'histoire. La désormais traditionnelle halte à la mairie de Combrimont, où Annie, accueillait chaleureusement les marcheurs et les réconfortait d'une boisson accompagnée de gâteaux salés ou sucrés, a été très appréciée.



Quelques semaines auparavant un repas dansant organisé à La Croix aux Mines avait lui aussi connu un franc succès.

Comme chaque année, les Gais Lurons organisent avec le concours de la commune la **fête du village** le dernier dimanche de juillet. Au programme de cette année :

Verre de l'amitié offert par la municipalité à 11h 30, **vous y êtes tous cordialement invités.**

Marché artisanal, exposition miniature de M Heinrich, bal musette avec l'orchestre EVOLUTION

Repas paysan, buffet, buvette.

Association des 7 villages

La Lyre Michelloise était en concert devant un public enthousiaste en l'église de Bertrimoutier le samedi 20 mai 2017 à l'initiative de l'association des 7 villages.



Bien vivre à Bertrouvier



Réparations et transformations - Devis et nettoyages bijoux gratuits
Facilités de paiement
7, rue Thiers - 88100 Saint-Dié-des-Vosges

Tel : 03 29 56 21 16
Ouvert 24h/24h sur www.iungbijoutier.com

Le coin des poètes

Sensation

Par les soirs bleus d'été, j'irai dans les sentiers,
Picoté par les blés, fouler l'herbe menue:
Rêveur, j'en sentirai la fraîcheur à mes pieds.
Je laisserai le vent baigner ma tête nue.
Je ne parlerai pas, je ne penserai rien:
Mais l'amour infini me montera dans l'âme,
Et j'irai loin, bien loin, comme un bohémien,
Par la Nature-heureux comme avec une femme.

Rimbaud

Les petits trucs d'Annie

Faites un sort aux pucerons.

Faites un sort aux pucerons en vaporisant les plantes qu'ils occupent avec :

Une tasse d'huile, n'importe laquelle, celle que vous avez dans vos placards,
quelques gouttes de liquide vaisselle

2 tasses d'eau.

Le coin des gourmets

Mousse de thon à la Mascarpone.

250 gr Mascarpone, 400 à 500 gr de thon au naturel en conserve, 10 à 12 gr de câpres, 1 c à soupe de moutarde, sel, poivre

Mixer le thon, incorporer les câpres et le mascarpone.

Saler, poivrer

Mélanger soigneusement puis placer au réfrigérateur 2 heures minimum avant utilisation.

Garnir petits vol-au-vent, pain de mie, feuilles d'endive, petites tomates, 1/2 avocat, petits concombres.

Nos grands-mères aux fourneaux

Les asperges

Les asperges n'apparurent en Blésois qu'au lendemain de l'occupation prussienne, de sinistre mémoire. Comme tant d'autres provinciaux, le gendarme Charles Depezay avait assisté au siège de Paris depuis son cantonnement d'Argenteuil.

Lorsqu'il revint dans les environs de Vineuil, il ne rapportait comme rapine garnisaire, au fond de sa giberne, qu'une botte d'asperges et quelques plants. Cela suffit pourtant à bouleverser la production maraîchère de la région, Aujourd'hui, les asperges du Val de Loire sont hautement réputées pour leur finesse incomparable tant à Contres qu'à Tigly.

Les asperges en jardin de Loire

La plaine de Beauce est blonde et ondulante en été, pareille à la crinière d'une gourgandine. C'est le grenier du pays, bien sûr. Et juste en bordure, entre blé et fleuve, s'étire « le jardin de France » Chez nous, les ouches se trouvent toujours à côté des gerbiers. Voici l'endroit où l'on récolte les meilleures *esparges*.

1 botte de radis, 1 botte d'asperges, 4 artichauts, 1 tomate, 1 laitue, 600g de petits pois, 1 petit pot de crème, 1 œuf, 1 citron, moutarde, huile, vinaigre, sel et poivre.

Faites cuire les asperges épluchées dans l'eau bouillante salée pendant une demi-heure. Egouttez sur un linge. Blanchissez les petits pois dans l'eau bouillante salée pendant un quart d'heure. Citronnez cette même eau et plongez-y les artichauts pendant trois quarts d'heure. Laissez refroidir. Préparez les fonds d'artichauts et les radis. Battez une mayonnaise et ajoutez-y la crème fraîche. Fouettez.

Sur le plat de service, disposez un lit de feuilles de laitue.

Couchez-y les asperges et entourez-les des fonds d'artichauts placés en coupelles. Remplissez de petits pois arrosés de sauce. Décorez avec des radis et des tranches de tomate. Servez froid et présentez le reste de la sauce en saucière.

Le coin des philosophes

S'il vous reste un peu de temps à consacrer à la philosophie, je vous propose de méditer sur cet extrait d'un poème de Victor Hugo « ceux qui vivent ce sont ceux qui luttent »

(Recueil -Les châtiments 1853)

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent. Ce sont
Ceux dont un dessein ferme emplit l'âme et le front,
Ceux qui d'un haut destin gravissent l'âpre cime,
Ceux qui marchent pensifs, épris d'un but sublime,
Ayant devant les yeux sans cesse, nuit et jour,
Ou quelque saint labeur ou quelque grand amour.
C'est le prophète saint prosterné devant l'arche,
C'est le travailleur, pâtre, ouvrier, patriarche,
Ceux dont le cœur est bon, ceux dont les jours sont pleins.
Ceux-là vivent, Seigneur ! Les autres, je les plains.
Car de son vague ennui le néant les enivre,
Car le plus lourd fardeau, c'est d'exister sans vivre.

La communauté d'agglomération de Saint-Dié des Vosges

Un centre de la mémoire à Moussey

Ce projet touristique et de développement local, mené par la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, va démarrer avant la fin du mois d'août. Ce centre de la mémoire retracera les guerres de 1870, 1914 et 1944. Il s'inscrira dans un parcours de sites mémoriaux comme ceux de Schirmeck, la Chipotte, le Struthof...

L'agglomération crée une aire de covoiturage à Saint-Dié

Après Fraize, Saint-Léonard et Saulcy-sur-Meurthe, une aire de covoiturage va être disponible également à Saint-Dié-des-Vosges. Les engins de la société Pasquier ont débuté les travaux sur le terrain situé près du Rond-point Henri-Karcher en Zone d'Hellieule2, (à côté du magasin Lidl).

Un budget supplémentaire pour l'attractivité et l'équité du territoire

Les deux priorités qui s'étaient dégagées au mois de mars ont été confirmées : les efforts vont être portés sur l'attractivité économique et touristique ainsi que sur l'équité du territoire et le maintien d'un niveau de services publics de qualité. Des lignes de conduite « servies » par la décision de créer un fonds de concours d'une enveloppe totale de 450 000 €, par le chantier de la grande médiathèque intercommunale (1,2 million d'euros), par la réalisation d'aires de covoiturage à Remomeix, Provenchères-et-Colroy et Saint-Dié-des-Vosges (280 000 euros).

Deux décisions importantes ont été prises : l'acquisition d'un bâtiment annexe pour les services de l'Agglomération (l'étude de Me Tabary place Saint-Martin à Saint-Dié-des-Vosges) et le choix d'un Plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat (PLUIH), deux sujets qui ont fait débat au sein de l'assemblée.

Défendre la ruralité

La Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges regroupe 74 communes, très majoritairement rurales.

Dès l'installation de cette intercommunalité, le Président David Valence a fait de la défense de cette ruralité une priorité. La proposition à l'élection de Roger Cronel, maire de La Houssière, au poste de premier vice-président, délégué à la cohésion territoriale, au développement rural et à l'accès aux services publics, a été un signe fort de David Valence de sa volonté de donner toute leur place aux villages.

Avec la décision adoptée à l'unanimité de créer un fonds de concours pour les communes rurales, communes qui peuvent avoir des difficultés à réaliser des investissements nécessaires à la qualité de vie, à l'attractivité du territoire, au vivre ensemble des habitants et à la valorisation de leurs atouts. Ce fonds de concours, d'une enveloppe globale de 450 000 €, permettra de valoriser les initiatives communales, selon des critères qui ont été validés mardi soir, tout en soutenant l'économie locale. L'attribution de ce soutien financier fera l'objet de délibérations concordantes de la Communauté d'Agglomération et de la commune concernée.

Tarifs préférentiels aux habitants

Des tarifs préférentiels au centre aquatique Nova America pour TOUS les habitants de la Communauté d'Agglomération.

Les habitants des 74 communes de l'agglomération profiteront eux aussi de ces tarifs applicables aux espaces aquatiques, océane, forme et plaine des jeux.

Autre bonne nouvelle : plus d'élèves pourront fréquenter la piscine et apprendre à nager. Sont concernées les écoles de Nayemont-les-Fosses, Saint-Michel-sur-Meurthe, La Voivre, Denipaire, Saint-Jean d'Ormont, Celles-sur-Plaine et le Ban-de-Sapt.

INFORMATIONS PRATIQUES

BERTRIMOUTIER

Infirmières :

- RENAUD Michèle 03.29.51.51.98
- RENAUD-FALCON Nadège 06.15.68.82.47

BAN DE LAVELINE

Médecins : consultations du Lundi au vendredi 8-12 h / 14-18 h et Samedi 8-12 h

- Dr Pierre-Yves BARBIER 03 29 51 78 23
- Dr Vincent HEIM 03 29 51 78 23

Kinésithérapeutes : consultations sur rdv et soins à domicile 03.29.42.01.31

- Frédéric DELPECH
- Bertrand VIBRAC

Infirmiers : permanence du lundi au vendredi : 7 h 30-8 h 30/ 12 h-12 h 30

- Samedi : 8 h- 8 h 30 03 29 51 74 79
- 06 72 43 66 36
- Marie Isabelle DANIEL
- Mélanie PETIT
- Anne-Hélène SCHMITT

Psychologue :

- Yseult LETTENS 06 33 30 87 03

Réflexologie plantaire :

- Aurélie JUNG 06 65 65 26 91

PROVENCHERES

Médecins :

- Dr Etienne MATHIOT, médecine générale 03.29.51.24.68
- Dr Julie ARON, gynécologue obstétricien 03.29.51.24.68

Infirmières :

- Béatrice NAUTAESCHER 03.29.51.65.33
- 06.78.34.53.47
- Gabrielle MERCEREAU 03.29.51.65.33
- 06.78.34.53.47

Kinésithérapeutes : sur RDV

- Bertrand VIBRAC 03.29.56.06.53
- Frédéric DELPECH 03.29.56.06.53

Sage-femme :

- Helena COLLOT 03.29.55.19.58
- Marjorie BERGER 03.29.55.19.58

Psychologue : sur RDV

- Evelyne CAMUS 03.29.56.68.67
- Conseillère familiale et conjugale, puéricultrice :
- Francine THIRION 03.29.53.50.90

NEUVILLERS SUR FAVE

- Kinésithérapeute : Ophélie TISSERAND 03.29.42.98.95

POMPIERS : 18

POLICE SECOURS : 17

SAMU : 15

MEDIGARDE LORRAINE 0820 33 20 20 (nuits, week-end et jours fériés)

Toponymie de Bertrimoutier

La majeure partie des communes sont, vous le savez, découpées en lieux-dits. La nôtre n'échappe pas à la règle, elle n'en comporte pas moins de 94 (à titre indicatif les communes voisines de Combrimont et de Frapelle en comportent respectivement 88 et 80)

Certains toponymes, c'est ainsi qu'on les appelle, sont communs à plusieurs communes et existent soit avec la même orthographe soit avec une orthographe voisine selon l'appréciation du secrétaire de mairie de l'époque, les diminutifs, la phonétique, les évolutions au fil du temps...

C'est vraisemblablement au Moyen Age que sont apparues ces premières appellations, en réponse à une nécessité qu'avaient les paysans de vouloir donner un nom à la parcelle qu'ils exploitaient le plus souvent au profit du seigneur des lieux.

Plusieurs origines expliqueraient la toponymie de notre village : géographique, végétale, géologique, agricole, forestière, historique, coutumière, patronymique...exprimées en vieux français, en patois...

A noter également que des adverbes et prépositions (devant, derrière, près, sur, sous...) sont souvent employés de manière pragmatique pour désigner l'emplacement d'un lieu.

Les noms et prénoms sont également source de nombreux toponymes.

La toponymie de Bertrimoutier, telle que nous vous la livrons ici, est encore imparfaite et incomplète. Elle ne procède pas d'une démarche scientifique (d'éminents spécialistes s'en sont chargés bien avant nous) mais d'informations recueillies dans différents ouvrages (scientifiques ceux-là) et de notre propre interprétation aussi hasardeuse et subjective soit-elle.

Du point de vue toponymique le cadastre actuel de la commune n'est que très peu différent du cadastre napoléonien de 1825.

Cette première ébauche de la toponymie bertrimonastérienne est présentée par secteur : Bertrimoutier, les Censes, Bonipaire, Layegoutte et Le Giron et au sein de ces secteurs par ordre alphabétique. L'origine du toponyme du secteur précèdera celle des différents lieux-dits.

BERTRIMOUTIER

Le nom de Bertrimoutier provient d'un prieuré puis d'un monastère (moutier) fondé par un moine nommé Bertherus en 1171 et dépendant du monastère de Saint-Dié.

L'orthographe du toponyme a varié au cours des siècles : Bertrimoustie en 1278, Bertrimostier en 1284, Bertrymoustier en 1485, Bertremostier au XVème siècle et Bertrimostier en 1523.

A la fusiatte : Ce terme désigne, en patois, *la fouriatte*, c'est à dire la fourrière : terre mise en réserve qui fournit du fourrage. (Etat actuel : prés)

A la haute voye : Le terme « voye » signifie voie en vieux français.

A la hosière : La hosière pourrait faire référence à une forêt d'arbrisseaux tels que le houx. (Etat actuel : bois de futaies situé au Sacré Cœur)

A la mangoutte : Toponyme qui a pour racine « goutte » qui signifie petit ruisseau.

A la voivre : La voivre pourrait désigner un terrain inculte, marécageux ou un lieu humide couvert de broussailles. (Etat actuel : de nombreuses rigoles d'irrigation témoignent de l'humidité des lieux)

A marmanchaire : Peu de certitude sur l'origine de ce toponyme, par référence phonétique avec erme, ermetas, ermeture, il peut s'agir d'une terre inculte ou d'un terrain vague. (Etat actuel : ce lieu-dit comprend une importante parcelle plus ou moins marécageuse laissée à l'état naturel)

Au bihai : En ancien français le *beheu* désigne un petit bois ou une parcelle importante d'un seul tenant.

Au bouchetié : Provient du vieux français *boschet*, *bouchet*, *bocheu* qui signifie terrain.

Au brux : Pas d'explication plausible à ce jour.

Au champ devant lui : Fait référence à la situation géographique du champ par rapport à la propriété.

Au chenet : Provient du vieux français *chanois*, *chenas*, *chenaie* qui signifie bois de chênes.

Au grande roye : Fait référence à un fossé naturel ou creusé par l'homme qui sert à évacuer l'eau ou à irriguer un pré. En patois *roy* signifie rigole d'écoulement.

Au gravier : Fait référence aux alluvions portées par les cours d'eau.

Au prion : En vieux français *préon*, *préliou*, signifie petit pré.

Au réchamp : Fait référence à un lieu en forme de cercle, à un arc de cercle creusé par une rivière ou à des parcelles disposées en arc de cercle. (Les parcelles de ce lieu-dit sont effectivement disposées en arc de cercle dont le centre serait l'intersection entre la rue du Sacré Cœur et la rue du Réchamp)

Au tréchon : En patois *treche* signifie friche.

Aux aunes : Fait référence à l'arbre aulne.

Aux danseux : Evoque une coutume vosgienne : habitude de danser les jours de fête sur les places publiques ou à la sortie de la messe. A Bertrimoutier place située à proximité de l'église de l'autre côté de la route. (Jusqu'à une époque assez récente c'était l'endroit où était installé le bal pour la fête du village)

Aux zières de la vigne : Les *zières*, *ières*, *hières* désignent de petite parcelle de champ. Pour ce qui concerne ce lieu-dit de petites parcelles de vigne.

Chêne Poliat : Pourrait faire référence au propriétaire dudit chêne ?

Clos Morel : *Clos*, *closage*, *enclos* appartenant au dénommé Morel.

Grandes mises : Si « grandes » fait référence à la taille des « mises » le toponyme *mise* offre plusieurs explications sans qu'aucune ne l'emporte réellement. En vieux français la *mise* est un terrain en friche qui n'a jamais été cultivé, phonétiquement il se rapproche du terme *meze* qui

signifie mesure, habitation rustique. A Bertrimoutier rien ne corrobore l'une ou l'autre des explications.

Haut des grandes mises : Indication géographique par rapport au lieu désigné ci-avant.

Jean des ponts : Fait référence au propriétaire des lieux.

Montant zières : Voir *zières* ci avant. Ici accompagné d'une indication sur l'inclinaison du terrain ou sur la direction du terrain. (Terrains situés en pente positive dans la direction des Censes)

Pré cha : Pourrait signifier un endroit dénudé plus ou moins stérile ?

Pré Chotel : Fait référence au patronyme du propriétaire.

Pré Philippe : Fait référence au patronyme du propriétaire.

Sur la corvée : La *corvée* fait référence à un champ cultivé par les corvéables et par extension aux labours, au travail des paysans. « Sur » indique la position géographique.

Sur les aunes : Fait référence aux arbres qui s'y trouvaient.

Sur les chênes : Voir ci-dessous en tenant compte du positionnement géographique.

Sous les chênes : Au 18^{ème} siècle se trouvait près de l'église un terrain communal appelé sous les chênes. Cette dénomination vient des grands chênes qui s'y trouvaient autrefois et à l'ombre desquels allaient se promener les moines.

LES CENSES

Fermage, ferme. Toponyme qui pour origine le mot *cens* : redevance que le paysan payait au seigneur. Très souvent, comme c'est le cas à Bertrimoutier ces fermes sont édifiées à l'écart des agglomérations.

A Bergnue : Pas d'explication plausible à ce jour.

A éela comble : Indique le sommet, la partie supérieure.

Basse Milatte : Dépression, vallon aux pentes médiocres situé en forêt, riche en herbe. « milatte » paraît devoir indiquer le patronyme du propriétaire.

Bellevue : Toponyme en rapport avec le panorama du site. A Bertrimoutier point haut bénéficiant d'un large panorama.

Bellevue (le lieu-dit est indiqué deux fois)

Champ de la fosse : Indication géographique sur la forme du terrain. Une fosse désigne un terrain creux.

Gérardgoutte : Se rapporte à un ruisseau et au patronyme du propriétaire.

Grands champs : Fait tout simplement référence à la superficie des champs concernés.

Gros champ : Même signification que ci-dessus mais cette fois l'expression est au singulier.

Haut de Gérardgoutte : Indique le positionnement géographique par rapport à Gérardgoutte (cf ci-avant)

Haute Godine : Indique une position géographiquement supérieure par rapport à la Godine (cf ci-dessous)

La Fouxelle : Pas d'explication plausible à ce jour.

Pinesse : *Pinasse*, pin sylvestre, lieu planté de pins.

Renigoutte : Voir goutte

Sur Gérardgoutte : Indique le positionnement par rapport à Gérardgoutte.

Sur le feu : Cf ci-dessous avec ici un positionnement géographique par rapport au lieu-dit « au feu » à layegoutte.

BONIPAIRE

Evolution du toponyme : J de Bonipaire en 1459, Bonypaire1585, Bompair en 1656, Bonnipaire en 1711.

Les lieux-dits en « paire » se trouvent sur des lieux défrichés par des moines. Cette section de Bertrimoutier est riche en lieux-dits, preuve de la fertilité du terrain.

Les hameaux de Bonipaire et Layegoutte formaient avec Combrimont une commune distincte jusqu'en 1848. L'arrêté présidentiel du 21 juillet 1848 a créé la commune de Combrimont et rattaché Bonipaire et Layegoutte à Bertrimoutier.

A la mise : Voir « grandes mises » ci-dessus.

Au breuil : Bois humide ou bois clos. Etang entouré de bois.

Champ Chaley : Référence au patronyme du propriétaire.

Champ derrière : Indique le positionnement géographique.

Champ devant lui : Indique le positionnement géographique.

Grand pré : Fait référence à la taille du pré.

Haut jardin : Précision géographique sur la situation du jardin auquel il est fait référence.

La Camille : Référence au patronyme du propriétaire ?

La coinche : Coinche peut signifier cuvette. A Bertrimoutier une portion de terre divisée en 33 parcelles d'une quinzaine d'ares chacune.

La godine : *Galdine, gadine, gualdine, gaurdine* : feuillée, bocage, bois.

Meix de la tuit : *Maise, meise, meize*, dans les Vosges *meix, maix, moiré* : jardin potager, clos, peu étendu situé près de la maison. Pas d'explication particulière pour « la tuit », cela pourrait éventuellement faire référence à un sobriquet.

Pré chas : A rapprocher de « pré cha » cf ci-dessus. Chas (avec un s) pourrait également signifier une maison ou un enclos pour bestiaux.

Pré devant lui : Indique le positionnement géographique.

Prés derrière : Indique le positionnement géographique.

Prés Rosières : Pas d'explication plausible à ce jour.

Prés Verbaut : Peut-être à l'origine d'un des premiers baux verbaux ?

LAYEGOUTTE

Evolution du toponyme : Laiegoutte au XIV^e, Layegoutte en 1479, laigoutte en 1711, Raigoutte en 1728, Leigoutte XIX^e.

Goutte : *petit ruisseau*

Voir également ci-dessus Bonipaire.

A la basse : Petite vallée encaissée bénéficiant de peu de soleil. Vallée entre deux terrains en pente.

A la steige : La *steige* indique un sentier en pente.

Au beurlin : *Berle* : endroit enfoncé, sorte de marais.

Au feu : Forme dérivée de *fays*, *feyeu*, *fehut*, termes qui désignent le hêtre. En patois *faiart*. Le nom du hêtre était le *faie* c'est d'ailleurs cette dénomination qui figure au cadastre de 1825.

Aux zières : *lères*, *hières* : petites parcelles de champ. Portion de pré en forme de lanière entre deux rigoles servant à drainer ou à irriguer.

Bois de fourchette : En recherche d'explication

Chevêtu : *Chevetière* : bordure, *cheveté* : bordé

Cote Aubert : Référence au patronyme du propriétaire.

Courte roye : *Roye* fait référence à un fossé naturel ou creusé par l'homme qui sert à évacuer l'eau ou à irriguer un pré.

Leigoutte : Autre écriture de layegoutte.

Pré derrière : Indique le positionnement géographique.

Pré Georges : Référence au patronyme du propriétaire.

Pré La Jeunesse : Référence au patronyme du propriétaire.

Prés de la saule : Par référence à l'arbre.

Rouge terre : Par référence à la qualité de la terre : argile ou sable.

Sur la plaine : Fait référence à un terrain plat.

Sur les jardins : Positionnement géographique par rapport aux jardins.

LE GIRON

Girons, *girot* : *tour cercle*

Girer : faire tourner, carrefour où la notion de « marquer un tournant » est importante.

A Bertrimoutier, le hameau correspond à un carrefour ou l'on tourne soit sur Ban de Laveline soit sur Bertrimoutier.

Par ailleurs le relief du giron forme un arc de cercle. De plus il n'est pas sans rappeler le « giron » féminin.

A Giraubert : Pas d'explication plausible à ce jour.

Au Leireux : En vieux français *lairis* : petite clairière.

Bas du giron : Indique le positionnement géographique par rapport au carrefour ou au mouvement de terrain.

Beaugiron

Pré de la scierie : « *l'état de la commune de Bertrimoutier avant 1789 et après 1889* » de *MAGRON* atteste de la présence d'une scierie à Bertrimoutier « dans la commune de Bertrimoutier il y a un moulin non exploité,..., une huilerie, une féculerie et une scierie » la scierie devait se trouver sur ce lieu-dit.

Prés des fusils : Voir ci-dessus *fusiatte* en patois, *foeri* : fourrière.

Sous la côte Aubert : Positionnement géographique par rapport à la côte Aubert (Layegoutte) (en effet ce lieu-dit est situé au pied du lieu-dit « la cote Aubert »)

Références bibliographiques

Dictionnaire Godefroy.

Dictionnaire topographique de France.

Les appellatifs dans les cadastres de l'arrondissement de Saint-Dié de Marc Georget.

Les noms de lieux de France – les termes dialectaux André Pégorier source IGN.

Etat de la communauté de Bertrimoutier avant 1789 et après par *MAGRON* (1889) réf 11T15/41 Archives départementales.